

LIVRET D'ACCUEIL

UCA

Unité de Chirurgie Ambulatoire
Pavillon Gaston Cordier 4^{ème} étage

Hôpital Universitaire Pitié Salpêtrière
47 / 83 boulevard de l'Hôpital
75 013 PARIS

Poste de soins

☎ 01 42 17 74 34

☎ 01 42 17 84 81

✉ uca.gaston-cordier@psl.aphp.fr

Secrétariat médicale

☎ 01 42 17 74 39

☎ 01 42 17 73 54

✉ secrétariat.uca-cordier@psl.aphp.fr



SOMMAIRE

Préparer votre hospitalisation en ambulatoire Page 4.

1/ Vous devez faire votre pré-admission page 4.

2/ Vous aurez une consultation d'anesthésie page 6.

3/ Vous devez anticiper votre venue à l'hôpital page 6.

4/ Vous serez contacté par l'équipe d'UCA page 6.

5/ Ce que vous avez à faire la veille page 7.

Le jour de l'intervention page 8.

1/ A votre domicile page 8.

2/ A l'hôpital page 9.

Consignes à respecter après votre intervention page 10.

Madame, Monsieur,

Vous allez bénéficier d'une intervention au sein de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. La chirurgie en ambulatoire est un mode de prise en charge permettant de raccourcir votre hospitalisation à moins de 12 heures : vous rentrerez le matin pour être opéré le jour même et ressortirez en principe en fin de journée.

Attention une hospitalisation plus longue ne peut être exclue si votre état le nécessite.

De nombreuses études montrent le bénéfice de l'ambulatoire : une diminution du risque d'infection ou de phlébite et un taux de satisfaction des patients très élevé. La chirurgie ambulatoire est aussi sûre que celle faite en hospitalisation classique.

Votre parcours comportera après la première consultation avec le chirurgien :

- *une consultation avec le médecin anesthésiste si l'intervention nécessite une anesthésie générale ou loco-régionale,*
- *un séjour court à l'hôpital ne dépassant pas le temps nécessaire pour la réalisation de votre intervention et la surveillance optimale des suites opératoires immédiates,*
- *et une consultation post opératoire avec votre chirurgien.*

Le passeport joint à ce livret contient les documents nécessaires à chaque étape médicale ou administrative de votre parcours. C'est pourquoi il faut le conserver, lire les différents documents qu'il contient et le présenter à chaque rendez vous.

Vous trouverez dans ce livret en plus des éléments d'information, des consignes précises que nous vous demandons de respecter avant et après votre intervention. Nous vous souhaitons un bon séjour parmi nous.

L'équipe de chirurgie ambulatoire

Vous devrez fournir les documents suivants :

- La fiche de convocation.
- Si vous résidez en France :
 - ▶ Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou carte de séjour)
 - ▶ Pour les patients mineurs : le livret de famille et la pièce d'identité du responsable légal (la présence du responsable est obligatoire pour faire la pré-admission).
 - ▶ L'attestation d'assurance maladie en cours de validité et/ou la carte vitale à jour ou l'attestation d'aide médicale d'état si vous en êtes bénéficiaire.
 - ▶ La carte de mutuelle (recto-verso) en cours de validité, le décompte de remboursement ou votre attestation de CMU
 - ▶ Un justificatif de domicile (quittance de loyer, EDF, ...)
- Si vous êtes de passage en France :
 - ▶ Votre passeport.
 - ▶ Une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de la personne qui assure votre hébergement en France.
 - ▶ En fonction de votre nationalité :
 - ▶ Si vous êtes expatrié : une attestation d'ouverture des droits.
 - ▶ Si vous êtes ressortissant de la communauté européenne le formulaire original E112.
 - ▶ Si vous êtes algérien : le formulaire SE 352 ou une prise en charge. Sinon une attestation du règlement effectué à la paierie auprès de l'Ambassade de France de votre pays (déclaration) de recette) ou une provision suffisante (selon le devis estimatif).

Cette phase de préadmission permet de simplifier les formalités administratives le jour de votre intervention.



Vous aurez une consultation d'anesthésie

Si le chirurgien demande une anesthésie générale ou locorégionale pour votre intervention, la secrétaire d'UCA vous donnera un rendez-vous pour la consultation d'anesthésie. Si vous ne pouvez pas vous rendre à la consultation d'anesthésie, merci de téléphoner au 01 42 17 84 43 pour prévenir et fixer un nouveau rendez-vous. La consultation d'anesthésie est obligatoire et doit avoir lieu au moins 48 heures avant l'anesthésie. Les locaux de la consultation se situent au RDC du bâtiment Gaston Cordier tout de suite à gauche en entrant par l'entrée principale.

C'est lors de cette consultation que le médecin anesthésiste vous confirmera que vous pouvez bénéficier d'une intervention en ambulatoire. Il vous réexpliquera les consignes particulières que vous devez respecter avant et après l'anesthésie et vous remettra une ordonnance avec les médicaments contre la douleur à prendre après l'opération.

Vous devrez impérativement pour cette consultation : remplir le questionnaire d'anesthésie donné avec votre passeport d'ambulatoire, apporter votre dernière ordonnance et si vous en avez, vos comptes rendus de consultation spécialisée (en particulier cardiologue, pneumologue ...) et/ou d'hospitalisation ainsi que les résultats de votre dernière prise de sang et bilan cardiaque (électrocardiogramme, échographie cardiaque, doppler ...).

Vous devez anticiper les modalités de votre retour après votre intervention

Passez à la pharmacie avant votre intervention :

- Si le chirurgien vous a prescrit des attelles, béquilles ou autre dispositif médical, vous devrez les avoir avec vous le jour de votre opération.
- Vous devez également acheter les médicaments qui vous ont été prescrits à la consultation d'anesthésie ; cela vous permettra de rentrer directement chez vous après l'intervention. Vous pouvez vous préparer à l'avance un repas léger pour le soir de votre retour et faire quelques provisions pour vous permettre de vous reposer les premiers jours suivant l'intervention.

Organisez votre sortie après l'opération : assurez vous que vous aurez une personne pour venir vous chercher impérativement avant 18h (heure de fermeture de la structure) et pour passer la nuit chez vous après l'intervention. Si vous repartez avec cette personne en taxi, prévoyez de commander votre taxi ou munissez vous du numéro d'une compagnie de taxi si vous avez un portable. Le personnel ne pourra pas s'en charger.

- Si le chirurgien ou l'anesthésiste ont donné leur accord pour un bon de transport après la chirurgie, commandez un taxi conventionné.
- Si le chirurgien ou l'anesthésiste n'ont pas jugé nécessaire d'effectuer un bon de transport, vous pouvez commander n'importe quel taxi à vos frais.

Vous ne serez pas autorisé à sortir seul de l'hôpital.

Vous serez contacté par l'équipe d'UCA

Vous serez contacté par l'équipe de chirurgie ambulatoire la veille de votre opération (le vendredi si vous êtes opéré le lundi) pour vous donner l'heure exacte de convocation.

Ce que vous devez faire la veille au soir de l'intervention

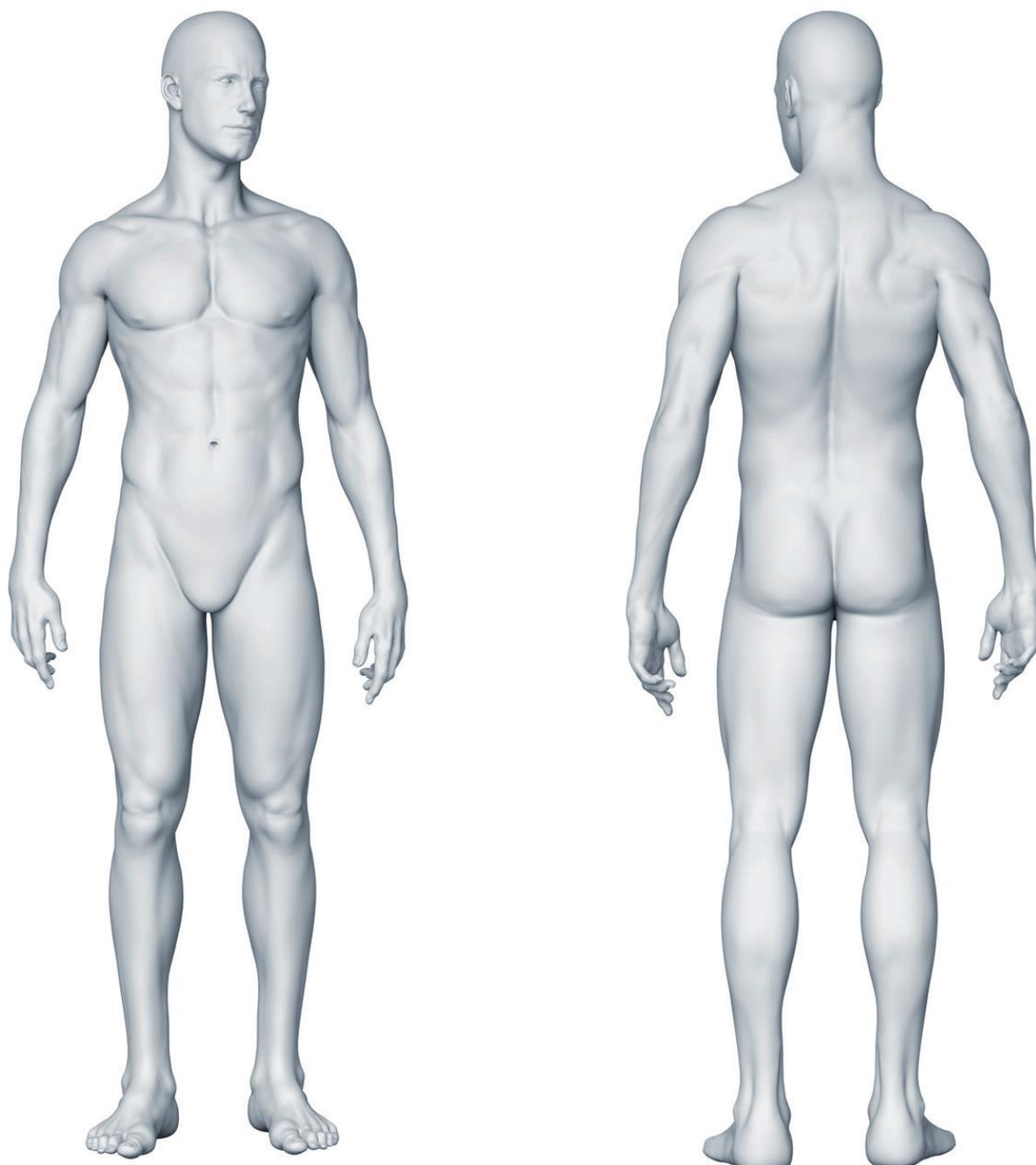
La préparation de la peau est très importante pour limiter les risques infectieux. Cette préparation a pour but d'éliminer les micro-organismes présents naturellement sur votre revêtement cutané.

Vous devez pratiquer une dépilation de la zone à opérer (cf schéma) avec :

■ **une crème dépilatoire** (disponible en grande surface ou pharmacie).
Attention : faites un test sur la peau pour vérifier l'absence d'allergie à la crème dépilatoire (voir mode d'emploi).

■ **ou une tondeuse**

PAS DE RASAGE.



Enlever si nécessaire votre vernis à ongle et coupez vos ongles. Otez tous vos bijoux y compris votre alliance, piercing ...

Vous devez prendre une première douche avec le savon antiseptique prescrit (cf. ordonnance) en respectant les règles suivantes :

- mouiller les cheveux, le visage et le corps puis,
- se laver avec la solution antiseptique pure en se savonnant avec les mains en partant du haut du corps et en allant vers le bas, terminez par les parties génitales puis anale.
- insister sur les cheveux, les oreilles et derrière les oreilles, le nez, les aisselles, sous les seins, le nombril, l'appareil génital et les pieds en particulier entre les orteils.
- bien froter et faire mousser (en cas d'utilisation de la bétadine, la mousse doit devenir blanche).
- Ne rincer qu'à la fin : la solution antiseptique doit rester en contact avec la peau au moins 2 minutes. Le rinçage doit être abondant jusqu'à élimination complète de la mousse.

Ne mettre aucune crème sur le visage et/ou le corps, aucun déodorant ou parfum et bien sûr aucun maquillage. Ne pas mettre de produit sur les cheveux (gel, laque ...).

Se sécher avec une serviette propre et remettre des sous vêtements et vêtements propres. Les draps dans les quels vous allez dormir doivent également être propres.

Prenez votre traitement habituel sauf ceux que le médecin anesthésiste vous aura demandé d'arrêter lors de la consultation d'anesthésie. Vous ne devez rien manger (toute nourriture y compris chewing gum et bonbons) et ne plus fumer ni boire d'alcool à partir de minuit.

Le jour de l'intervention

À votre domicile

Vous devez reprendre une deuxième douche avec le savon antiseptique de la même manière que la veille et vous lavez les dents. Vous pouvez prendre vos médicaments habituels avec un verre d'eau sauf ceux arrêtés par le médecin anesthésiste.

Si vous le souhaitez, vous avez droit, jusqu'à 2 heures avant votre heure de convocation, de boire des liquides clairs : eau, café ou thé sucrés si besoin mais sans lait et sans aucune nourriture solide.

Amenez vos examens (biologie, radiologie, échographie ...) en lien avec votre opération et vos médicaments. N'oubliez pas d'amener votre livret d'accueil avec la feuille de recommandations sur l'anesthésie en ambulatoire signée.

N'apportez aucun objet de valeur (chéquier, carte bleue ...)

Vous pouvez venir seul ou accompagné à l'hôpital.

***IL EST TRÈS IMPORTANT DE RESPECTER L'HEURE DE VOTRE CONVOCATION.
Si vous avez un problème merci de prévenir au 01 42 17 74 34.
Tout retard est susceptible entraîner l'annulation de votre intervention.***

À l'hôpital

Votre arrivée

L'entrée la plus proche du bâtiment est celle située 83 boulevard de l'Hôpital 75013. Il n'est pas possible de stationner dans l'enceinte de l'hôpital, de plus vous ne pourrez pas repartir au volant d'un véhicule après l'opération. Le bon d'accès que vous trouverez dans votre passeport vous permettra de rentrer dans l'hôpital pour une dépose minute.

Vous devez vous présenter au 4^{ème} étage du bâtiment Gaston Cordier, en face des ascenseurs réservés au public et vous serez accueilli par une infirmière et/ou une aide soignante. Elle vérifiera que toutes les consignes ont été respectées. Dans le cas contraire votre intervention pourra être annulée.

Signalez à l'infirmière qui vous accueillera tout changement éventuel de votre état de santé ou nouveau médicament prescrit depuis la consultation d'anesthésie.

Le personnel vous mettra en tenue pour descendre au bloc opératoire. Vous devrez enlever vos lunettes, lentilles de contact, prothèses auditives et votre appareil dentaire (sauf avis contraire du médecin anesthésiste).

Au bloc opératoire et au réveil

Au bloc opératoire, le médecin ou l'infirmière anesthésiste vous posera une perfusion et l'on vous mettra les appareils de surveillance (brassard à tension, capuchon sur le bout doigt pour vérifier votre taux d'oxygène dans le sang et des électrodes autocollantes pour surveiller votre cœur). Le médecin anesthésiste réalisera votre anesthésie générale ou locorégionale pour que l'intervention puisse se faire.

Après l'intervention, vous serez conduit en salle de surveillance post interventionnelle. Cette étape permet de contrôler votre réveil et de redonner des produits contre la douleur si besoin. Une fois que vous serez réveillé et que vous n'aurez plus mal, vous remontrerez au 4^{ème} étage dans la structure de chirurgie ambulatoire.

À votre retour dans l'unité de chirurgie ambulatoire

L'infirmière s'assurera que la douleur est bien contrôlée puis vous serez levé. Le personnel vous demandera de vous habiller seul pour juger de votre récupération après l'anesthésie. Si vous le désirez, une collation vous sera servie. Après accord du chirurgien et de l'anesthésiste vous pourrez sortir mais pas seul. Une personne doit venir vous chercher avant 18h.

Attention, une hospitalisation ne peut être exclue si elle est jugée nécessaire par le médecin anesthésiste et/ou le chirurgien.

À votre sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire

Le personnel vous remettra :

- un arrêt de travail s'il est nécessaire,
- une ordonnance de soins locaux en fonction des prescriptions du chirurgien,
- le compte-rendu d'hospitalisation, le compte-rendu opératoire et d'anesthésie,
- ainsi qu'un rendez-vous post-opératoire avec votre chirurgien.

Consignes à respecter après l'intervention

Vous ne devez pas rester seul chez vous la nuit qui suit l'intervention.

Pendant les 12 heures qui suivent l'anesthésie votre vigilance peut être abaissée : ne conduisez pas de véhicule, n'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux, ne prenez pas de décision importante.

Vous pouvez boire et manger mais ne prenez pas d'alcool.

En cas de problèmes liés à l'anesthésie, vous pouvez joindre un médecin anesthésiste 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 au 01 42 17 73 11 ou 01 42 17 73 21.

En cas de problèmes chirurgicaux :

- pour la chirurgie digestive et endocrinienne, vous devez appeler avant 18h au 01 42 17 74 34, après 18h appeler au 01 42 17 66 17.
- pour l'orthopédie, vous devez appeler au 01 84 82 73 93.
- pour l'urologie, vous devez appeler au 06 42 95 25 49

Vous serez rappelé par l'infirmière d'UCA le lendemain de l'opération (sauf le vendredi, appel le lundi) pour évaluer votre satisfaction et répondre à vos questions éventuelles.

LA VEILLE DE L'OPERATION



À PARTIR DE MINUIT



LE JOUR DE L'OPERATION



JUSQU'À 6 HEURES DU MATIN



Différentes étapes indispensables

pour votre prise en charge le jour de l'intervention

- Lecture du livret d'accueil dans sa totalité
- Pré-admission faite avant la consultation d'anesthésie
- Rendez vous de consultation d'anesthésie fixé
- Consultation d'anesthésie faite
- Préparation du retour à domicile organisé
*achat des médicaments contre la douleur,
attelles éventuelles, accompagnant ...*
- Confirmation heure et date de l'opération (J-1)
- Douches préopératoires faites
- Respect des règles de jeûne
*nourriture solides 6 heures avant,
boissons claires 2 heures avant l'heure prévue de la chirurgie*
- Derniers examens, bilan radiologique et/ou consultation spécialisées
demandés à apporter le jour de l'intervention
- Feuille de consentement remise à la consultation d'anesthésie signée

Accès
50/52 boulevard
Vincent Auriol

M Ligne 6
Station Chevaleret

◀ Vers le pont de Bercy

Boulevard Vincent Auriol

Vers la Place d'Italie ▶

Accès
2 rue Bruant

Rue Bruant

Services techniques

Marguerite Bottard

Institut de Cardiologie

Ecologie cellulaire

Claude Bernard

Amphithéâtre mortuaire R. Baillet

CRB

Anatomie Pathologie

Rue des Fermiers Généraux

Blanchisserie Centrale

Babinski

Amphithéâtre de Stomatologie

Stomatologie

EFS

Laveran

Institut E3M

ICM

Maternité

Rue Esquirol

Blanchisserie Centrale

Rue des Petites Loges

Amphi Charcot

Rééducation neuro.

Cliniques med.

Allée Le Yau

Antonin Gosset

Larochefoucault-Liancourt

Husson

Siredey

Cuisine

Restaurant de personnel Pitié

Rue Jenner

Rue de l'Infirmier Générale

Division Pinel

Pharmacie Laboratoires

Restaurant du personnel Salpêtrière

Pav. Grille

Bièvre

Osiris

UHSI

Benjamin

Delessert

Mourier

Peyronnie

Restaurant de personnel Pitié

CERVI

Plate-forme déchets

Lingerie

Salle de sport

Place du Conseil

Division Risler

Services des jardins

Place Camatte Zaydoff

La Force

Médecine de contrôle

École radio.

École de laboratoire

Services techniques

Rue des Écoles

IFSI

École des cadres

Ambulances

HAD

Division Hemy

Cour Sainte Claire

Division Montyon

Division Mazarin

Division Mazarin

Division Lassay

Parc de la Hauteur

Avenue de la Nouvelle Pitié

URGENCES Gaston Cordier

UPMC Université Paris VI

Accès
83 boulevard de l'Hôpital

M Ligne 5
Station Saint-Marcel

Accès
47 boulevard de l'Hôpital

M Ligne 5
Station Gare d'Austerlitz

Boulevard de l'Hôpital

Vers la Place d'Italie ▶

Conception Graphique : Direction de la Communication PSL CFX ■ impression : SMS AP-HP ■ juin 2015

